

EN 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Roanne



Roannais Agglomération vous simplifie le tri ! À partir du 1er janvier 2020, les emballages seront recyclables, pots de yaourt, tubes de dentifrice, barquettes alimentaires, dosettes de café, film étirable, sachets... pourront être triés au même titre que bouteilles, flacons, boîtes de conserve, briques et autres cartonnettes dans les 277 points tri de l'Agglo.

Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Ce sont ainsi plus de 2 000 tonnes de déchets supplémentaires qui seront valorisées chaque année, contribuant à préserver nos ressources naturelles tout en réduisant le volume de nos poubelles.



TRIER, UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL, MAIS PAS QUE...

Tous les déchets que nous ne trions pas et que nous jetons dans notre conteneur sont enfouis. Soit près de 25 000 tonnes en 2018 à l'échelle de l'agglomération ! À l'impact environnemental s'ajoute un autre enjeu, financier celui-là. Enfouir ses déchets coûte 14 fois plus cher que de les trier !



VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX DÉCHETS MÉNAGERS

« POURQUOI L'AGGLO A-T-ELLE DÉCIDÉ D'ÉTENDRE LE TRI À TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES DÈS LE 1ER JANVIER 2020 ?

Parce que ce sera une obligation d'ici 2022. Mais nous ne voulions pas attendre. En mars 2019, nous avons répondu à l'appel à projets de Citeo* et notre candidature a été retenue. Une belle reconnaissance au niveau national pour l'Agglo, avec à la clé des aides financières qui nous ont permis de mettre en place cette extension du tri à tous les emballages plastiques avec deux ans d'avance !

POURQUOI NE PAS AVOIR ATTENDU 2022 ?

Parce qu'il y a urgence ! Tant du point de vue environnemental que financier. D'ici 2025, nous devons réduire de moitié la part des déchets enfouis dans le sol et atteindre un taux de recyclage de 65 %. De plus, ne pas trier va coûter de plus en plus cher aux collectivités, et donc à tous les citoyens. En effet, d'ici 5 ans, l'enfouissement sera taxé trois fois plus par l'État ! Pour toutes ces raisons, nous devons agir afin de maîtriser les coûts. Sinon, ce sont les contribuables qui paieront in fine. Trier c'est gagnant-gagnant !

EN QUOI CETTE EXTENSION VA- T-ELLE SIMPLIFIER LE TRI POUR LES ROANNAIS ?

Jusqu'à présent, certains déchets plastiques étaient recyclables, d'autres non. Et les usagers

avaient parfois du mal à s'y retrouver. À partir du 1er janvier, ils n'auront plus de questions à se poser. Si c'est un emballage plastique, quel qu'il soit, ils peuvent l'apporter au point tri. Grâce à cela, nous allons recycler davantage – 2 000 tonnes par an de déchets supplémentaires – tout en simplifiant la vie de nos concitoyens.

COMMENT PEUT-ON ENCORE FACILITER LE GESTE DE TRI ?

Depuis plusieurs mois, nous avons commencé l'installation de nouveaux conteneurs, beaucoup plus pratiques ; avec une tablette et des crochets pour poser son bac ou son sac et des ouvertures à mi-hauteur pour les personnes se déplaçant en fauteuil. Par ailleurs, si l'on veut que les gens trient davantage, il faut des points tri propres, accueillants, bien placés et vidés régulièrement. C'est pourquoi Roannais Agglomération mène de front plusieurs actions sur ces différents aspects : augmentation des fréquences de nettoyage, optimisation des circuits de collecte et des emplacements, création de points tri supplémentaires... »



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

